

# Toponymes et plantes cultivées

Hubert Bessat

## *LA PLACE DE LA VÉGÉTATION CULTIVÉE DANS L'ENSEMBLE DE LA TOPONYMIE*

Que l'on considère la toponymie générale à l'échelle d'un pays ou bien la microtoponymie d'un village comme celle de Hône en Vallée d'Aoste, la place de la végétation cultivée apparaît relativement restreinte face à celle de la végétation non cultivée (forestière et sauvage : prés, alpages, zones incultes) ; c'est encore plus vrai dans les vallées de montagne où les noms de lieux se réfèrent en priorité au relief et à l'eau, bien avant la végétation et le milieu humain. Les diverses formes toponymiques relatives à la végétation cultivée ne représentent donc qu'un pourcentage très réduit de l'ensemble des noms de lieux, surtout si l'on excepte les désignations très générales comme Champ et Pra.

Cette situation s'explique en partie par le fait que le toponyme doit se référer à une réalité, sinon immuable, du moins qui présente une certaine permanence dans le paysage : un rocher, un ruisseau, un bosquet de frênes, une construction quelconque.

Or, une culture peut se pratiquer une année à tel endroit, une année à tel autre, en fonction des pratiques culturales et de l'assolement variables d'une région à l'autre ; ce n'est donc que lorsque une culture revient assez souvent sur la même parcelle qu'elle peut acquérir une fonction toponymique (vigne, jardin, verger). Il ne faudrait pas déduire de l'absence d'une culture (céréalière par exemple) dans le patrimoine toponymique d'un village qu'elle y était inexistante ou secondaire ; en toponymie c'est parfois l'inverse qui se produit : on ne nomme pas ce qui est omniprésent mais plutôt ce qui est remarquable car particulier (un arbre isolé mieux qu'un vaste espace boisé).

Enfin, comme souvent en toponymie, il faut se montrer prudent dans l'interprétation de certains noms de lieux en raison de la présence de nombreuses formes homonymiques : certains lieux-dits qu'on pourrait attribuer à des plantes cultivées se réfèrent en fait à d'autres réalités comme on le verra avec des exemples. Là, comme ailleurs, une bonne connaissance du terrain mais aussi du patois local et de ses évolutions dialectales peut permettre d'interpréter plus sûrement la signification du toponyme. Malgré toutes ces réserves on peut toutefois évoquer un certain nombre de noms de lieux relatifs à la végétation cultivée dans champs, jardins et vergers.

## ***LES TERRES FERTILES DANS LA TOPONYMIE ALPINE ET LEURS DÉNOMINATIONS LES PLUS COURANTES***

Les terres encloses, situées à proximité immédiate de l'habitat, ont reçu des dénominations spécifiques en rapport avec l'intérêt qu'elles présentaient pour la subsistance des populations paysannes et pour la fiscalité seigneuriale : les meilleures terres labourables, évoquées par le mot *ouche* (autre *condamine* au terme de son évolution sémantique), se retrouvent dans les toponymes Oche, Ouche, Auche, Hoche, Houche, qui dénomment fréquemment des sites habités actuellement encore. Les *verchères/verquières* qui désignaient à l'origine, dans l'est et le sud-est de la France, le champ donné en dot à l'épouse sont aussi de bonnes terres et sont demeurées présentes dans le toponyme Verchères. Les dénominations des jardins attenants à la maison sont représentées dans les Alpes par les toponymes Clos, Clou/Clieu, Ort, Ourt, Ouert, Ourtalet, Hort, Huert, Houart < latin *hortus*, Corti, Courtil, Curtille, Curtillet, Jordil, Jerdil, Jordillet, Zerdil.

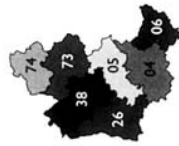
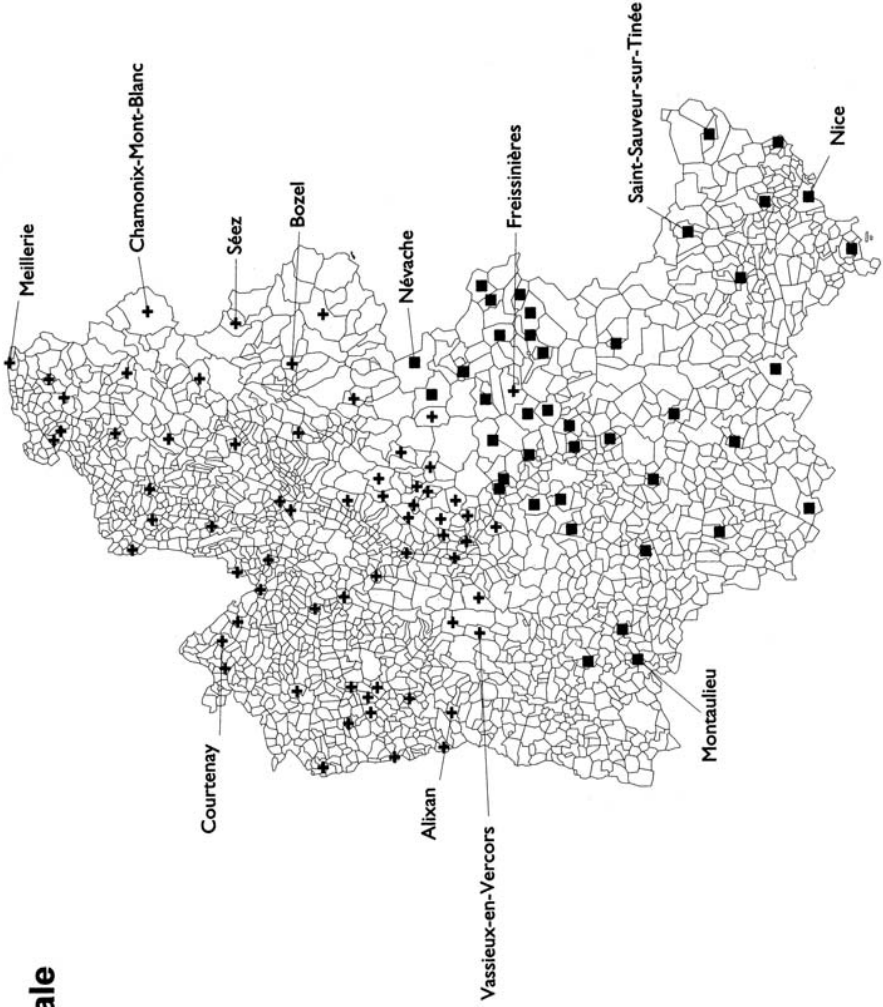
### ***LA PLACE DES TERRES ARABLES DANS LE TERROIR : L'EXEMPLE DE OUCHE***

Au Moyen Age, les terres labourables qui prennent le nom d'*ouches* se trouvaient très souvent à proximité des sites d'habitat. Comme les vergers et les jardins, ces bonnes terres où se développeront les pratiques culturelles de l'assolement pouvaient être encloses et, de même que les réserves seigneuriales nommées *condamines* jouxtaient châteaux et abbayes, les *ouches* étaient souvent attenantes aux maisons, aux villages. C'est que les terres arables exigeaient des travaux incessants et une surveillance constante, à une époque où toute l'économie agricole était fondée sur la culture des céréales. Dans le système agro-pastoral montagnard où prévalait l'étagement des cultures et de la végétation, les labours entouraient, là aussi, les centres d'habitat et leur superficie l'emportait largement sur celle des prés fauchés et des pâtures. En Savoie, les plans de la mappe sarde, réalisés vers 1730, font encore apparaître très nettement, grâce au recours à des couleurs spécifiques, la prédominance des jardins et des champs labourés tout autour de l'habitat, malgré la présence, çà et là, de quelques prés. D'ailleurs les toponymes Ouches/Oches ont fini par dénommer des sites habités, des hameaux, qui voisinaient ces terres arables.

### ***UN TERME AGRAIRE À CONNOTATION JURIDIQUE : LE CAS DE VERCHERE « JARDIN, VERGER »***

Les mots *verchère* et *ouche* montrent quelques similitudes : tous deux remontent à des étymons celtiques (\**vercaria* « jardin enclos, verger » < \**werko* « tra-

**Ravière**  
**carte dialectale**  
**carte 42**



■	Rabière
+	Ravière

**Ravière**  
**carte toponymique**  
**carte 43**



- Ravière
- ★ Atsup

vail » cf. anglais *work* et *olca* « terre labourable ») dont les continueurs, encore bien attestés dans les dialectes gallo-romans anciens, ont tendance à disparaître des patois actuels mais ont laissé de nombreuses traces toponymiques dans leur aire dialectale passée. Ils se rapprochent également, sinon par leur sens étymologique initial, du moins par la convergence de leur évolution sémantique qui les amène à désigner des terres de bon rapport, voisines de la maison d'habitation et souvent encloses. Les divergences dans le rapport linguistique entre les deux termes se situent dans l'étendue de l'aire lexicale gallo-romane, plus restreinte pour *verchère* que pour *ouche*, mais aussi dans la connotation juridique de « champ donné en dot » qu'a fréquemment prise *verchère*, alors que *ouche* ne relève que du vocabulaire agraire.

Les formes toponymiques retenues dans le fichier cadastral l'ont été en relation étroite avec les attestations dialectales, c'est à dire uniquement du type Verchère/Verchière et ne peuvent être confondues, ni avec Verger/Verdier (latin *viridarium* verger, « lieu vert ») et ses dérivés, ni avec les noms de lieux Versaire, Versanne, Versaine, qui peuvent, certes, s'appliquer à des terres cultivées et ensemençées, mais dont l'origine étymologique est toute autre<sup>1</sup>.

#### *Autres dénominations toponymiques relatives aux arbres fruitiers et à la vigne*

Pour la vigne : Plantier/Plantée, Vigne/Vignette/Vignasse (mais autre origine possible pour des lieux dits de montagne) ; Bercloz/Berclaz, Hautains/Hutins « treille », Epalus/Eipali « espalier », Chaffau/Chaffal/Jaffa « terrasse », Clos, Parchet, Muret « parcelle de terrain enclos ».

Pour les arbres fruitiers : Pommerey/Pomey/Pommerol, Avallon (gaulois *aballos*), Méley/Mellère/Melleray (latin *malum*), Croisenier, Bocheronney/Boutzeney (pommier sauvage) ; Périer/Péri/Perey (confusion possible avec « pierrier »), Blessoney/Blessonnier (poirier sauvage) ; Prunière/Pronmey/Prumey/Proumey (prunier), Belossier/Pelossey (*bloce* « prunelle ») ; Cerisier/Ceriseraie, Griottier/Agrioutèro ; Putier/Poutey (« merisier » à distinguer de Peutey « lieu marécageux ») ; Noraie/Noyerey/Noyire/Noüe/Nuits/Nouroie > Noüe au Roi (noyer) ; Chatagnier/Chatenay... ainsi que d'autres dérivés toponymiques probables de noms patois très localisés d'arbres fruitiers.

### **LES CULTURES CÉRÉALIÈRES DANS LA TOPONYMIE ALPINE**

Autour de l'habitat, l'espace ouvert où s'étendent les champs de labour porte parfois le nom de Guéret, de Vuagne/Vouagne/Voigne « terre labourée et ensemençée en céréales » en Savoie et en Suisse, d'Araison « labour » en Savoie, outre les mots qui ressortissent de la jachère. Les cultures céréalières, regroupées

sous le terme générique *les bleds*, ont toujours été présentes en proportions très variables dans les diverses régions alpines, en fonction de l'altitude et des conditions climatiques. La pratique de l'assolement ne favorisait pas réellement l'indispensable permanence requise pour une fixation toponymique. On trouve cependant des lieux-dits qui se réfèrent au froment (Fromentière, Froumentière), à l'avoine (Avenièrre, Aveinièrre, Venire), à l'orge (Orgière, Orgère, Ourgière), au seigle (Seiglière, Seillère, Sellyre, Segalière), au millet (Millières) (Panissière), aux chaumes (Estouble, Etroubles, Eteules). Quant à la pomme de terre, apparue trop tardivement dans l'économie des campagnes, les nombreuses formes dialectales (*tartifla*, *trufa*, *tifèra*, *tufèla*) n'ont pas eu la possibilité de générer des dénominations dans un paysage toponymique déjà bien fourni de longue date.

### **LA CULTURE DU CHANVRE DANS LES ALPES ET SES REPRÉSENTANTS TOPONYMIQUES**

*Ouè, bien de pèn-a dèntoô lo tsévro... pe possèi avèi an mîa de tèila*  
« -Oui, beaucoup de peine pour le chanvre... pour pouvoir avoir un peu de toile »

Telle est la rengaine que débite inlassablement au diable en quête de trois enfants, « deux dégourdis et un sot », une femme du village (en fait sans doute la Sainte Vierge), pour protéger la fuite de ces enfants indûment confiés par leur père à ce dangereux « chevalier ». C'est du moins ainsi que l'a conté la valdôtaine Palmyre Bal dans *la conta du chanvre*, récit enregistré par les enquêteurs de l'A.V.A.S. Le chanvre et le long travail que cette culture exige, des semailles jusqu'à la confection de la toile, ont influencé les mentalités alpines non seulement à travers de tels récits légendaires mais également par le truchement de la dénomination des lieux réservés à son exploitation, à proximité des villages.

Cette exploitation du lin et du chanvre a, en effet, longtemps marqué de son empreinte le paysage alpin avant de disparaître, à date plus ou moins précoce selon les vallées, au cours de ce siècle (vers 1955 aux Contamines-Montjoie en Haute-Savoie). Les mots patois qui désignaient le champ de chanvre ou de lin et le rouissoir ou rutoir ont parfois, eux-mêmes, disparu assez vite des parlers, mais ils sont demeurés comme toponymes, indiquant d'anciens lieux de culture (Chènevrière, Chenevier, Chanebière, Canebière pour le chanvre, Lignère, Lignerolle, Neyrolles pour le lin) et de rouissage (Nais, Nés, Neys, Nésieu). L'étude des cartes dialectales et toponymiques de *chènevrière* « champ de chanvre » ainsi que de *nais* « rouissoir »<sup>2</sup> permet d'obtenir une excellente image de la diffusion de cette culture dans notre région alpine<sup>3</sup>.

Jusqu'à quelle altitude a-t-on pu cultiver le chanvre ? Assurément pas à proximité de la cime de l'Aiguille de Chenavier, située à près de 3800 mètres, dans la



chaîne qui va de l'Aiguille Verte à celle de Triolet, entre Chamonix et Courmayeur, comme font mine de s'étonner, plus ou moins naïvement, des toponymistes en herbe simplement oublieux du mode de dénomination en usage pour la haute montagne<sup>4</sup> : en l'occurrence, le transfert, dans un premier temps, du nom d'un lieu-dit Chenavier, sans doute situé dans le Val Ferret, vers une cime, plus ou moins déterminée (Aiguille de Triolet ou de Talèfre), dominant ce vallon, et, dans un second temps, l'attribution, plus récente encore puisque due à l'initiative de l'alpiniste Emile Fontaine en 1913, de ce nom à un sommet secondaire précis, coté 3799 m, mais invisible de la vallée ou des alpages environnants<sup>5</sup>. Le Val Ferret n'en est pas moins situé à plus de 1500 mètres d'altitude et, concernant l'Oisans, Allix signale que le chanvre a été cultivé jusque dans le dernier tiers du siècle passé, « même sur les plus hautes terres de la Grave »<sup>6</sup>. De même, jusqu'au seuil de ce siècle, dans le Val d'Anniviers en Suisse romande<sup>7</sup>.

### *Le chanvre dans la topographie et dans la toponymie alpines*

La culture du chanvre se pratiquait sur de petites parcelles, au voisinage des habitats permanents ou temporaires, dans des terres assez riches et profondes pour assurer la croissance de la plante. L'emplacement de ces champs de chanvre, comme celui des jardins, ne variait que fort peu au fil des générations, ce qui explique que des termes comme *chênevière*, *ort*, *courtil*, aient facilement pu se fixer comme toponymes. De nos jours il est bien difficile de reconnaître où se situaient exactement ces chènevières, abandonnées depuis si longtemps, sans avoir recours aux anciens cadastres ou à la microtoponymie de tradition orale...à moins d'être en quête d'une autre variété de chanvre sur la Canebière de Marseille!

Les variantes lexicales les plus importantes *chênevière*, *chanebièrre*, *canebièrre*, *charbièrre*, se retrouvent donc en nombre, à l'exception toutefois de la dernière citée, dans les attestations toponymiques réparties tout au long de l'arc alpin, en accord la plupart du temps avec les évolutions phonétiques locales.

### *Aire dialectale, extension toponymique et étymologie de chènevière*

Les continuateurs de \*CANNAPARIA/\*CANNAPARIU, formés sur \*CANNAPUS issu du latin CANNABIS « chanvre », FEW 2, 1, 210, occupent une aire importante en galloroman de France, de Suisse et d'Italie, avec de nombreuses variantes dialectales dont nous venons de voir les exemples alpins. On retrouve naturellement ces dernières, près de notre domaine français, dans les attestations toponymiques de Chènevière qui ont conservé les caractéristiques phonétiques locales (Chanabie à Demonte en Piémont occitan, Seneires à Hérémente et Sènèvires à Evolène en Valais, *Tsin-ivi* à Rhêmes-Saint-Georges en Vallée d'Aoste). La réalisation de la carte du toponyme Chèvrerie dans les Alpes nous donne la même image de la

répartition en trois types Chèvière, Chabrière, Cabrière, répondant à Chènevère, Chanèvière, Canebière, pour déterminer des faisceaux d'isoglosses relativement serrés.

En Vallée d'Aoste où la culture du chanvre était très présente, comme en fait foi le récit légendaire cité en exergue de ce chapitre, l'appellatif se trouve le plus souvent sous la forme *tsan dè tsin-èvro/tsin-èvo*, *tsan dè rîta*, « champ de chanvre » dans toute la vallée de Sarre à Gaby, mais aussi *tcheunévé* à Ayas, *tchénevé* à Emarèse, *tsénèvi* à Fénis, *tsin-évé* à La Salle. Le toponyme apparaît sous de nombreuses formes, la plupart dialectales, de Courmayeur à Arnad (*Tsen-evé*), en passant par Issogne (*lo Tsenevin*), Saint-Vincent (*lo Tsenevi*), Verrayes (*lè Tsen-évé*), Quart, Rhêmes-Saint-Georges (*lo Tsin-ivi*), Rhêmes-Notre-Dame (Chanavey), Etroubles (Chenevers), Torgnon (*le Tsèèvé*).

### **RAVIÈRE, UNE CULTURE SAVOYARDE ?**

*Tempore raporum gaudet Sapaudia*

« Au temps des raves, la Savoie toute entière est en fête »

Comme en témoignent ce dicton ainsi que le surnom de *Pica-râva* « mangeurs de raves » dont étaient affublés les Savoyards par leurs proches voisins de France (Dauphinois ou Bressans), voire même l'interjection de dépit *râva* « zut », si courante en patois savoyard, la rave devait être autrefois une composante essentielle de la nourriture en Savoie, peut-être plus par nécessité que par goût<sup>8</sup>. Parmi les plantes associées aux jardins, aux enclos proches de l'habitation, parfois aux champs cultivés, les raves, en Savoie comme ailleurs, n'étaient pourtant pas les seules légumineuses à fournir un complément appréciable à la subsistance des populations dès le Moyen Age<sup>9</sup>. Aussi trouvons nous un peu partout des lieux-dits Choulière(s)/Choulaire(s), Favière(s)/Favaulaz/Favey (mais Fèves d'Orge < Favorge), Lentillière(s)/Lentier/Nentillière, Pisay/Pesey (pois) mais Pessey/Pessière (épicéa), Pourrey/Porassey/Poreyre (poireau mais aussi ail sauvage ou crocus) ; au même titre que les Ravières, ils indiquent que certains endroits étaient destinés à telle ou telle culture, sinon exclusive, du moins prédominante.

Si ces cultures annexes avaient toujours été intégrées aux champs qui entraient dans le cycle de l'assolement, elles n'auraient sans doute pas suscité autant de dénominations toponymiques. C'est ainsi qu'à Termignon, en Savoie, le terme *lé ravèré* désigne un espace particulier de la zone des *mandes* ou montagnettes, un biotope où l'on cultive raves et betteraves fourragères, tandis que les *or* « jardins non clos du village » possèdent d'autres variétés de légumes (choux, carottes, poireaux...)<sup>10</sup>. La présence de ces *ravières*, encore bien attestée par la carte sarde, a connu le déclin après l'introduction de la pomme de terre et, actuellement, seule la



microtoponymie peut, comme pour les chènevières, restituer leur place ancienne dans le paysage.

Les formes toponymiques Ravière en domaine francoprovençal et Rabière en domaine occitan, avec leurs variantes graphiques mineures, ont été les seules retenues pour réaliser la carte. Des noms de lieux comme Ravoire et Ravuire peuvent en effet se rapporter aux bois de chênes<sup>11</sup>. Ravier, Ravet, Rabier peuvent être des patronymes associés à des noms de lieux, habités ou non, et des termes comme Rabious, Rabeyron, Rabeyrou dans les Alpes du Sud, peuvent qualifier des torrents « rageurs », dévastateurs.

## NOTES

<sup>1</sup> FEW 14, 307b sous VERSARE.

<sup>2</sup> Pour Nais, voir Bessat H., Germi C., *Les noms du paysage alpin*, op. cit., pp. 174-178.

<sup>3</sup> Gerig W. *Die Terminologie Der Hanf-Und Flachskultur in den Frankoprovenzalischen Mundarten*, Heidelberg, 1913.

<sup>4</sup> Bessat H., « La montagne et ses noms », *La Montagne et Alpinisme*, n° 4, 1997, pp. 44-46.

<sup>5</sup> Henry P., « Les anciens noms de sommets dans la vallée de Chamonix », *La Montagne et Alpinisme*, 1978, n° 3, pp. 373-383 et n° 4, pp. 421-426.

<sup>6</sup> Allix A., *Un pays de haute montagne. L'Oisans. Etude géographique*, Paris, 1929, p. 493.

<sup>7</sup> Gyr W., *Le Val d'Anniviers*, Basel und Tübingen, Francke Verlag, 1994, p. 681-683.

<sup>8</sup> Brondy R., Demotz B., Leguay J.-P., *La Savoie de l'an mil à la réforme*, op. cit., p. 197.

<sup>9</sup> Duby G., *Guerriers et paysans*, op. cit., p. 215.

<sup>10</sup> Meilleur B., *Gens de montagne Plantes & Saisons*, op. cit., pp. 39-41.

<sup>11</sup> FEW 10, 436, sous ROBUR « chêne rouvre ». TGF.